

sages femmes, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes et pédicures podologues, dont l'adresse sur la carte grise du véhicule est située à Paris ou en petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et qui réalisent plus de 100 visites à domicile ou en établissement spécialisé par an sur le territoire de la commune de Sceaux.

Disque strictement nominatif et valable pour un seul véhicule permettant de stationner en dehors des emplacements matérialisés à Sceaux pendant une durée de 30 minutes, à la condition que le stationnement du véhicule ne soit pas une gêne manifeste pour la circulation et la commodité de passage des piétons et des véhicules et sous réserve de l'apposition sur le véhicule, de façon visible, du disque précité réglé sur l'heure d'arrivée et de stationnement.

Votre identité

Nom (obligatoire):

Prénom (obligatoire):

Profession (obligatoire):

Adresse

Ville

Code postal

Courriel (obligatoire):

Téléphone (obligatoire):

Marque du véhicule (obligatoire):

Modèle (obligatoire):

Immatriculation (obligatoire):

Pièces à joindre au dossier

- * le cas échéant, la preuve d'inscription à un ordre médical à Paris ou en petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne),
- * une feuille de soins attestant de la profession du demandeur,
- * un certificat d'immatriculation avec une adresse à Paris ou en petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) au nom du professionnel,
- * une carte professionnelle (CPS) de l'année en cours ou l'extrait d'inscription au fichier RPPS ou ADELI de l'année en cours,
- * la production d'une attestation sur l'honneur justifiant d'une activité à domicile ou en établissement spécialisé d'au moins 100 visites à Sceaux par an,
- * pour les professionnels effectuant un remplacement, d'une durée supérieure ou égale à 4 semaines :
 - autorisation de remplacement délivrée par l'Ordre ou par la préfecture,
 - contrat de travail précisant la durée de remplacement ainsi que les coordonnées du professionnel remplacé,
 - attestation sur l'honneur portant sur la quantité minimum de visite à domicile qui sera effectuée à Sceaux, au prorata de la durée d'exercice.

Télécharger les documents

Choose File No file selected
Transférer

6 fichiers au maximum. Limité à 10 Mo. Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, html, odf, pdf, doc, docx, ppt, pptx, xls, xlsx, xml, avi, mov, mp3, ogg, wav, bz2, dmg, gz, jar, rar, sit, svg, tar, zip.

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution et d'utilisation du disque de stationnement "pro soins à domicile" et m'engage à les respecter. (obligatoire):
- ☐ En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma demande de disque de stationnement "pro soins à domicile". (obligatoire):

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à : Philippe LAURENT - Maire de Sceaux - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Pour la finalité suivante : demande de disque de stationnement "pro soins à domicile"

Les destinataires de ces données sont : le pôle Relation au citoyen et le service de la tranquillité urbaine - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Ces données seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : Armelle GUICHARD - Délégué à la protection des données - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non et à empêcher les envois de spam automatisés.

✓ VALIDER



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS